

École élémentaire
141, rue du Stade
17700 St Georges du Bois

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 20 JUIN 2022

Présents :

Enseignantes : Mme Ogier, directrice de l'école ; Mmes Blondieau, Giraud, Peneaud, Mme Parpay, adjointes ;

M. Guiberteau, DDEN.

Représentants de la Mairie : M Boucherie ; M Gorioux, M le Maire

Parents élus : Mmes Bozzonetti, Chatelier, Le Roy, Marchand, Gomez, Cerceau, Boissart ; Mrs Chollet, Potet

Excusé(e)s : Mme Dupinay, Inspectrice de l'Education Nationale ; Mme Rabusseau (enseignante)

Absentes : Mmes Renouf, Berteau et Manach

Secrétaire de séance : Mme Blondieau

Début de séance : 18h30

➤ **Ordre du jour**

1 ➤ Adoption du précédent compte-rendu

2 ➤ Evolution des effectifs à la rentrée 2022, projet de fusion, organisation pédagogique

3 ➤ Point sur les projets réalisés, la natation scolaire, le PPMS

5 ➤ Point sur la Coopérative scolaire

6 ➤ Point sur les demandes à la Mairie

7 ➤ Question(s) diverse(s) posée(s) par les parents élus

1. Adoption du précédent compte-rendu

Le compte rendu du précédent conseil est adopté à l'unanimité.

2. Evolution des effectifs à la rentrée 2022, fusion, organisation pédagogique

Nous attendons 136 élèves à la rentrée 2022, les effectifs sont stables par rapport à la rentrée 2021 (135 élèves).

	Cycle 2	Cycle 3	
	33 élèves de CP	35 élèves de CM1	
	23 élèves de CE1	21 élèves de CM2	
	24 élèves de CE2		
Total	80	56	136

L'année prochaine, nous bénéficierons toujours de la 6^{ème} classe, ce qui nous permettra de répartir les importantes cohortes de CP et CM1, ainsi que de mettre en œuvre la priorité nationale de petits effectifs en CP et CE1.

La fusion des école maternelle et élémentaire a été approuvée en conseil municipal. Elle sera effective à la rentrée 2022, aussi, un seul poste de direction sera conservé, Mme GILBERT ayant plus d'ancienneté conservera le poste. Madame OGIER quitte l'école.

Un nouvel enseignant va être nommé pour la remplacer à la rentrée 2022.

Organisation pédagogique :

A l'heure actuelle, nous envisageons de faire : une classe de CP, une classe de CE1, une classe de CE2, une classe de CP-CM1, une classe de CM1 et une classe de CM2.

Les répartitions seront décidées en conseil des maitres par les enseignantes. Les élèves en double niveau doivent être autonomes, c'est un des principaux critères de choix.

La composition des classes sera envoyée par email à chaque famille une semaine avant la rentrée.

3. Point sur les projets réalisés, la natation scolaire, PPMS.

PPMS

Un exercice d'évacuation « attentat intrusion, s'échapper » des deux écoles sera réalisé le vendredi 1 juillet. Les élèves évacueront à la salle des fêtes.

Projets

Sorties :

Les CP, CE2, CM1, CM2 ont fait une sortie au parc ornithologique de St Hilaire la Pallud le jeudi 2 juin. Des ateliers sur « les 4 sens », un film sur « les oiseaux dans le marais » et un « jeu de piste » pendant la visite du parc ont été proposés.

Les CE1 et CE1-CE2 feront une sortie au château des énigmes le 4 juillet.

La cérémonie du 8 mai

Les élèves de l'école élémentaire se sont mobilisés cette année encore avec leurs enseignantes et les responsables du Conseil Municipal des Jeunes pour participer à la cérémonie du 8 mai.

Les élèves de CM1 et CM2 ont fait des travaux : poèmes, recherches sur les soldats de St Georges, exposés à la salle des aînés à l'occasion de la commémoration.

Projet de liaison avec le collège

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à un projet autour des valeurs du respect, de la solidarité et de la différence, dans le cadre de la liaison école-collège, avec deux classes de 6ème et 5ème. Le lundi 9 mai, ils ont assisté à la projection du film "La couleur de la victoire", au cinéma Le Palace, qui retrace une partie de la vie de Jesse Owens, médaillé d'or aux jeux olympiques de Berlin, en 1936. L'après-midi, ils ont pu échanger leurs impressions avec le président de l'association "733, Jesse Owens", M. Lopes. Ils ont par ailleurs participé à des ateliers organisés par le Centre d'Animation et de Citoyenneté et ont pu visionner un court métrage sur le harcèlement, réalisé par des élèves du collège. Les différents travaux d'arts plastiques produits dans l'année ont été exposés ce jour-là.

Le projet musique avec le conservatoire Aunis SUD

Les élèves de la classe de CE1 et ceux des classes de CM1 et CM2 ont pu bénéficier de séances d'initiation aux percussions et aux cuivres avec des professeurs du conservatoire de musique de Surgères. A la fin de leur petite formation, les élèves ont donné un spectacle dans la cour de l'école.

Liaison GS / CP

Les élèves de GS viendront par petits groupes de 5 le vendredi 1^{er} juillet dans la classe des CP.

Deux journées « portes ouvertes » ont été proposées aux parents et aux futurs CP les mardi 14 et jeudi 16 juin.

Ecole et Cinéma

Les classes de CE1, CE1/CE2, CE2 et CP sont allés voir « les aventuriers » le 5 mai.

Natation scolaire :

Seul 1 créneau hebdomadaire de 5 séances nous a été alloué pour les classes de CP et CE1 le jeudi.

Les prochaines séances auront lieu en septembre, dès la rentrée.

3 parents vont passer l'agrément le 1^{er} juillet, nous les remercions de leur investissement, ainsi que tous les parents qui renouvellent leur honorabilité pour accompagner les classes lors des séances de natation l'année prochaine.

Spectacles de fin d'année

Les classes de CP, CE1 et CE1-CE2 proposent un spectacle le **28 juin** à la salle des fêtes

Les classes de CM1-CM2 proposent un spectacle le **30 juin** à la salle des fêtes.

4. Point sur la coopérative scolaire

Actuellement, il y a 2746.19 euros sur la coopérative scolaire.

5. Point sur les demandes faites à la mairie

- La demande de financement pour l'élargissement de la flotte informatique de l'école a été actée et le matériel partiellement livré.
 - ⇒ La 6^{ème} classe va être équipée d'un ordinateur portable et d'un vidéo projecteur.
 - ⇒ Nous avons reçu 8 tablettes supplémentaires, ce qui a permis de faire un pôle tablettes dans chaque bâtiment.
- Des volets roulants ont été installés au niveau des ouvertures du bâtiment 1, ainsi que des climatiseurs. Les huisseries ont également été changées ; cela limite considérablement la chaleur dans les locaux.
- Les deux classes du bâtiment 2 orientées à l'Est ont été équipées d'un climatiseur.
- Suite à la fusion, le bureau actuel de direction de l'école élémentaire va être transformé en salle des maitres.

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie pour ces équipements et sa contribution au bon fonctionnement de l'école.

6. Question des parents d'élèves :

1- Transmission du compte rendu du conseil d'école

« Avec quelques parents, nous nous interrogeons sur l'absence de pv de conseil d'école depuis le début de l'année.

Mme Ogier pourrait-elle envoyer à l'ensemble des parents, tous les CR, depuis le début de l'année, qui permettent à tous de suivre le fonctionnement et les échanges réalisés lors des conseils d'école ?

Autre question : Est-il possible de consulter le projet d'école? »

Les comptes rendus de conseil d'école sont systématiquement affichés à l'issue des conseils durant plusieurs semaines sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école.

Ils sont également transmis au service communication de la mairie qui les diffuse sur le site internet du village.

Ils peuvent aussi être transmis par les parents élus aux parents qui en font la demande.

Le projet d'école arrive à échéance et va être renouvelé l'année prochaine. Il est consultable.

2- Spectacle d'école

*« Pourquoi n'y a t ' il pas un seul spectacle pour tous ?
Certaines classes n'ont rien de prévu... pourquoi ?
Et certaines familles souhaitent venir pour voir différentes classes... et visiblement cela n'est pas possible ... ».*

Compte tenu du nombre de classes, il était difficile d'envisager de faire un spectacle sur un seul soir, cela aurait été très long, donc deux dates ont été proposées.

Nous avons fait un sondage pour connaître approximativement le nombre de spectateurs pour des questions d'organisation logistique de la salle. Nous n'avons bien entendu refusé à aucune famille d'assister au spectacle. Les parents souhaitant assister à plusieurs représentations peuvent le faire.

L'enseignante de la classe de CE2 avait prévu un spectacle de cirque en janvier, il a dû être annulé à cause de la situation sanitaire. Un film était prévu mais n'a pu être réalisé du fait du grand nombre d'élèves malades et absents lors de la dernière séance. Madame Rabusseau s'en excuse.

3. Information sur la composition des classes

« Je voulais savoir quand nous aurons la répartition des classes et si classe double niveau si possibilité d'avoir la répartition avant la rentrée. »

« La rentrée de septembre 2021 n'a pas permis aux parents de préparer sereinement leurs enfants par manque d'informations concernant la liste des élèves par classe.

L'argument "RGPD" a été évoqué.

Quelle est, aujourd'hui, la proposition pour que la rentrée 2022 soit bienveillante à l'égard des enfants sur ce point- là, tout en prenant en compte les contraintes évoquées ? »

Effectivement l'affichage des noms des élèves sur la voie publique n'est plus autorisé, aussi, nous avons opté pour un envoi par email de la composition des classes aux familles une semaine avant la rentrée.

4. Communication avec les familles

A/ « Les réponses apportées par l'école manquent de clarté et les parents cherchent ailleurs (des réponses) : sur le site de la mairie, dans le « bouche à oreille » ou sur Facebook. Mais cela crée une jolie cacophonie : exemple de la gastro. »

Ecole et mairie communiquent de façon étroite et systématique afin d'apporter des réponses claires et harmonisées aux familles.

Nous tentons d'être réactifs afin d'informer et de rassurer les familles en cas de situation problématique (problème de jeux dangereux, Covid, épidémie de gastro).

Néanmoins, nous devons souvent attendre les directives de nos instances dirigeantes, ou vérifier les faits avant de communiquer.

Pour le cas de l'épidémie de gastro. Elle a débuté le lundi 11/04 avec un élève ne mangeant pas à la cantine, il a vomi dans sa classe. Plusieurs élèves de sa classe ont été contaminés ainsi que la maitresse qui ne mange pas non plus à la cantine. L'épidémie s'est ensuite étendue à l'ensemble des classes.

Vu le contexte (pizza Buitoni et chocolats Kinder contaminés), le service de restauration a tout de suite vérifié s'il n'y avait pas de produits à risque sur les repas consommés en début de semaine. Il n'y avait pas de rappel produit, pas d'alerte de l'ARS. Les élèves de maternelle n'étaient pas malades.

La mairie a informé les familles en ce sens.

L'école a fait un message sur le nombre important d'élèves malades avec des signes de gastro entérite, et des cas de COVID.

Le jeudi 14/04 au soir Mme OGIER a été informée par une maman que le médecin remplaçant du village suspectait une intoxication alimentaire et demandait une enquête de l'ARS.

L'ARS a effectivement contacté l'école et le service de restauration vendredi 15/04 et a conclu, compte tenu des différents éléments, à une épidémie de gastro entérite sans ouvrir d'enquête alimentaire.

Nous faisons de notre mieux pour régler les problèmes et informer les familles afin de les rassurer.

Il semble important également que les parents aient une attitude raisonnable et modérée sur les réseaux sociaux afin de ne pas créer de polémiques inutiles et anxiogènes.

B/ « Les parents s'interrogent sur la séparation des équipes sur les projets et les sorties. »

La réponse pour les spectacles sur deux dates a été donnée.

Les enseignantes ont sélectionné des sorties correspondant à leur choix pédagogique.

C/ « Les parents souhaitent poser des questions de façon anonyme et n'osent pas forcément aller voir les acteurs concernés. De plus la question et la réponse ainsi posées aux parents élus sont accessibles à tous les parents lorsqu'elles sont posées en conseil d'école. Elles sont visibles dans le CR. »

La directrice et les enseignantes se tiennent à la disposition des parents qui souhaitent les rencontrer. Les questions peuvent également être posées aux représentant de parents.

5. Problème de jeux dangereux

« J'ai une question à poser lors du conseil de classe, elle concerne les évènements "d'étranglements" dévoilés en octobre 2021.

Si j'ai bien compris, les enfants ont été pris sur le fait sur le temps de la cantine, toutefois ces "défis dangereux" ont pris naissance à l'école et y ont eu lieu.

Cette dernière ayant une vocation éducative, quels projets de prévention pour lutter contre ces défis dangereux et dérives de ce genre ont été mis en place ? »

L'équipe enseignante a bien sûr sensibilisé les élèves dans les classes suite aux jeux dangereux qui ont eu lieu sur le temps de la pause méridienne.

Une harmonisation école/ mairie des règles de cour et un affichage actualisé de ces règles a été mis en place à l'école.

La mairie a été très réactive, des adaptations dans la cour de l'école ont été réalisées : haies arrachées, le coin à l'angle de la cantine présentant des difficultés de surveillance a été condamné avec la pose d'un nouveau grillage.

Les enseignantes rappellent régulièrement aux élèves que lorsqu'ils sont témoins de situations *dangereuses* ou *violentes* (notions travaillées en classe), qu'ils doivent systématiquement prévenir un adulte.

Fin de la séance : 19h40

La secrétaire de séance, Mme Blondieau

La Présidente du conseil Mme OGIER

